



## Compte rendu de l'audience accordée par le Cabinet de la Ministre de l'Éducation nationale à l'APPEP le 8 juillet 2016

*En réponse à une lettre de l'APPEP à la Ministre de l'Éducation nationale<sup>1</sup> et à la suite d'une tribune parue dans Libération<sup>2</sup>, nous sommes reçus par Agathe Cagé, conseillère en charge du second degré, des programmes et de l'évaluation des élèves au Cabinet de la Ministre, Pierre Seban, Chef du Bureau des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques et Hervé Lesnard, adjoint au chef de bureau des formations générales et technologiques.*

*Frédéric Worms, lauréat de la première édition du Prix lycéen du livre de philosophie, nous accompagne.*

### **Baccalauréat**

Nous remettons à nos interlocuteurs le rapport sur la session 2015 du Baccalauréat<sup>3</sup>, et déplorons que la plupart des propositions pratiques et concrètes qu'il formule n'aient pas été prises en compte. Nous avons également regretté que l'Inspection générale de philosophie n'ait pas eu la disponibilité pour les examiner avec nous.

Nous annonçons que le questionnaire de l'APPEP sur le Baccalauréat pour la session 2016 est d'ores et déjà diffusé auprès des correcteurs de l'épreuve de philosophie<sup>4</sup>. Il s'avère cette année d'autant plus nécessaire que des dysfonctionnements alarmants ont déjà été pointés par les professeurs.

### **Éducation morale et civique**

Nous avons rappelé l'intérêt de l'APPEP pour ce nouvel enseignement<sup>5</sup>.

Les représentants du ministère ont une nouvelle fois reconnu que les professeurs de philosophie ont pleinement vocation à assurer la responsabilité de l'EMC. Ils ont déclaré partager sans restriction notre souci de voir l'enseignement moral et civique abordé dans une perspective philosophique en classe terminale.

Une fois de plus, la discordance entre le discours ministériel et la réalité est apparue. Les professeurs de philosophie qui en font la demande dans leur établissement parviennent rarement à obtenir l'EMC de leur proviseur.

---

<sup>1</sup> [http://www.appep.net/mat/2016/07/160629\\_APPEP\\_DemandeAudience.pdf](http://www.appep.net/mat/2016/07/160629_APPEP_DemandeAudience.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.liberation.fr/debats/2016/06/14/soyons-realistes-exigeons-plus-de-philo\\_1459420](http://www.liberation.fr/debats/2016/06/14/soyons-realistes-exigeons-plus-de-philo_1459420)

<sup>3</sup> [http://www.appep.net/mat/2016/01/APPEP\\_RapportBac2015.pdf](http://www.appep.net/mat/2016/01/APPEP_RapportBac2015.pdf)

<sup>4</sup>

<sup>5</sup> <http://www.appep.net/tag/emc/>

Nous avons signalé que la fiche de la Dgesco du 9 février 2015<sup>6</sup> comportait nombre d'ambiguïtés<sup>7</sup>. Nos interlocuteurs se sont engagés à la réviser.

Il est envisagé de confier une mission sur l'EMC à l'Inspection générale.

### **Les dédoublements dans les séries technologiques**

Nous avons montré l'enjeu démocratique majeur des dédoublements dans les séries technologiques. Le dédoublement de l'une des deux heures de philosophie est effectivement indispensable pour assurer aux élèves des conditions d'enseignement convenables et aux professeurs des conditions de travail supportables. Il nous a été répondu que la réforme du Lycée se poursuivait inexorablement.

Nous avons souligné que la philosophie était attendue des élèves des séries technologiques, que les professeurs étaient volontaires pour l'enseigner, mais que les conditions d'enseignement plaçaient professeurs et élèves dans une situation intenable.

Nous avons confirmé à cette occasion que l'attribution de l'EMC aux professeurs de philosophie qui en font la demande s'impose absolument, en particulier en séries technologiques et scientifique.

### **L'horaire en série S**

La question de l'horaire en série scientifique s'est heurtée à la même fin de non-recevoir, au motif de la réforme du Lycée, qui doit continuer de s'appliquer.

### **Prix lycéen du livre de philosophie**

Cette initiative<sup>8</sup> de l'APPEP a été saluée, comme signe de la vitalité et du rayonnement de l'enseignement de la philosophie.

Il a été discuté des modalités d'une éventuelle implication de l'institution dans la publicité donnée au Prix. A été également abordée l'organisation de la remise du Prix 2016 à son lauréat, Frédéric Worms.

De son côté, Frédéric Worms, qui intervenait à titre personnel, s'est déclaré disponible pour aider à connecter les différents niveaux d'enseignement de la philosophie et ses modes d'intervention dans la Cité.

Nous remercions nos interlocuteurs pour la cordialité de nos échanges qui se sont prolongés une heure et demie.

*Compte rendu établi par Nicolas Franck (président de l'APPEP) et Pierre Hayat (membre du Bureau de l'APPEP).*

---

<sup>6</sup> <http://goo.gl/DbSiZ0>

<sup>7</sup> <http://www.appep.net/lettre-a-la-dgesco-sur-lattribution-de-lemc-aux-professeurs-de-philosophie/>

<sup>8</sup> <http://prixphilo.org>